

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

---

TOME DIX-NEUVIÈME

—  
1900  
—

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

pratiques du Laboratoire de médecine légale à la Faculté de médecine arrivent sans trop de peine à déterminer le sexe non pas d'un squelette complet, ce serait trop élémentaire, mais même de quelques ossements isolés. La seule mandibule présente des caractères assez nets pour qu'aucune hésitation ne soit possible. Personnellement, M. Lacassagne n'a guère été embarrassé qu'une seule fois; ce fut pour un crâne trouvé à Thodure, crâne qu'il a d'ailleurs présenté à la Société et dont le détail de l'expertise nécessitée par cette affaire est relaté dans les *Archives d'Anthropologie criminelle* de 1898.

## COMMUNICATION

**LES CONCIERGES DE LYON ET LA TUBERCULOSE**

PAR M. LE DR LORTET.

M. Guinard attire l'attention de la Société d'anthropologie de Lyon sur une récente communication de M. le professeur Lortet, doyen de la Faculté de médecine, faite à la Société nationale de médecine de Lyon et relative à la façon déplorable dont sont logés les concierges de Lyon.

« Presque partout, les loges que j'ai visitées, dit M. Lortet, manquent d'une aération convenable. Un grand nombre sont plongées toute l'année dans une obscurité complète, et dans ces niches horribles où l'on ne saurait faire vivre aucun animal domestique, s'entassent des familles souvent nombreuses, vivant dans la nuit, se nourrissant mal, respirant un air vicié, se couchant sur des monceaux de loques malpropres... Sur les trois cents loges vues par moi, les huit dixièmes peut-être devraient être déclarées inhabitables pour des êtres humains, à cause de leur obscurité, à cause de leur manque d'aération ou par suite de leur cubage insuffisant. Sur ces trois cents loges, j'en ai trouvé vingt-trois, habitées même pendant la nuit, et construites dans des cours étroites et sombres, sur l'ouverture même des fosses d'aisance. Lorsqu'on enlève les matières fécales, la famille doit déménager. La plupart du temps, la dalle

arrondie formant le bouchon, ferme mal l'orifice, et par les joints les gaz méphitiques viennent nuit et jour, la nuit surtout, empoisonner de malheureuses familles, les anémier, les labourer à fond pour l'ensemencement de la tuberculose.

« C'est dans ces bouges que la phthisie fait rage, et c'est de ces antres sans nom que sortent la plupart des malheureux qui encombrant les services de nos hôpitaux et qui bientôt iront peupler les sanatoriums de la région...

« J'ai parcouru en Europe et hors d'Europe bien des agglomérations humaines. Nulle part, je suis vraiment honteux de l'avouer, je n'ai vu autant de familles vivant dans des logements aussi insalubres que ceux de nos concierges lyonnais. »

Cette communication, que M. Guinard voudrait pouvoir relire tout entière, présente un intérêt puissant au point de vue de la tuberculose et a eu un grand retentissement. M. Guinard se propose de la compléter devant la Société d'anthropologie, et demande à être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance pour une communication sur *le rôle de l'État et des pouvoirs publics dans la lutte contre la tuberculose*.

La séance est levée à 6 h. 30.

*L'un des Secrétaires* : LUCIEN MAYET.